

Document généré le mercredi 09 avril 2025 à 12:03

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	09/04/25	09/04/25	1	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	09/04/25 à 11h20	09/04/25 à 11h30	3/3	25-40236	<u>25-</u> <u>40236</u>

Service : CPJ**Référents : SARA BENCHEMSI****Classification CPV :**Principale : **34928471** - Matériel de signalisation

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Groupement de commandes : Non

Objet	Fourniture de matériels de signalisation routière verticale et d'articles connexes pour la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue
Référence	MP25-04
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu de livraison principal	Territoire communal de la Ville de L'Isle sur la Sorgue 84800 L'isle-sur-la-sorgue
Durée	48 mois
Description	Fourniture de matériels de signalisation routière verticale et d'articles connexes pour la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue Procédure adaptée ouverte cf articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique (CCP). L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel fixé à 50 000€ HT est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 4 juillet 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible 3 fois tacitement. Sa durée maximale ne pourra excéder 48 mois.
Code CPV principal	34928471 - Matériel de signalisation

Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Mairie de L'Isle sur la Sorgue
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C. Marché réservé : Non Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs</u> Sandrine GALLET Tél : 04 90 38 96 50
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u> <p>L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui</p>
Offres	Remise des offres le 07/05/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> <p>Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite</p>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.</p> <p>L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : https://www.marches-publics.info</p> <p>Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.</p> <p>L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation.</p> <p>Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : https://www.marches-publics.info/</p> <p>Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.</p> <p>Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC</p> <p>Après examen des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 7.3 du RC.</p> <p>La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.</p> <p>La fourniture d'échantillons mentionnés au BPU est obligatoire selon les modalités de l'article 5.2 du RC.</p> <p>Envoi le 09/04/25 à la publication</p>